

# Été 1994, un génocidaire passe par la Suisse

Angélique Mounier-Kuhn

Le Temps.ch, 4 avril 2014

**Félicien Kabuga, un homme d'affaires rwandais richissime et proche du régime hutu, est accusé par le Tribunal pénal international pour le Rwanda de génocide et de crimes contre l'humanité. La Suisse, où il a séjourné à l'été 1994, avait refusé de l'arrêter. Vingt ans après, il court toujours**

A l'heure où le Rwanda s'apprête à commémorer le 20e anniversaire du printemps qui le vit s'abîmer dans une noirceur de fin du monde, l'homme accusé d'avoir été le principal financier du génocide contre les Tutsis est toujours en fuite. Il est l'un des trois principaux suspects encore recherchés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).

Au bout de cent jours, en 1994, lorsqu'enfin se turent les machettes qu'il a contribué à faire acheminer par douzaines de tonnes, plus de 800000 personnes avaient été massacrées. Félicien Kabuga a aujourd'hui 79 ans, même si les dernières photos disponibles de lui, celles des avis de recherche, lui donnent moins. En 2002, le Département d'Etat américain a mis 5 millions de dollars de récompense sur la table pour tout renseignement qui mènerait à son arrestation. En vain. Son histoire est celle d'une traque qui n'aurait probablement jamais eu lieu si son passage en Suisse, au cœur de l'été 1994, n'avait été traité dans la plus grande confusion par les autorités.

Aline se souvient avec effroi d'avoir croisé l'homme d'affaires dans un centre de réfugiés de la Praille, à Genève, en juillet de cette année-là. Aline est un prénom d'emprunt. Comme d'autres témoins interrogés par Le Temps, elle n'accepte de se confier qu'à la condition impérieuse de garder son anonymat. A vingt ans de distance, Félicien Kabuga continue d'inspirer l'horreur et la peur. Aline n'avait elle-même pas

20 ans lorsqu'elle est arrivée en Suisse. Elle n'a « pas envie d'entrer dans les détails » des circonstances qui l'y ont fait s'y réfugier ; on comprend entre les mots que des membres de sa famille n'ont pas réchappé à la fureur extrémiste hutue.

« A mon deuxième jour à la Praille est arrivé un groupe d'une vingtaine de personnes qui parlaient le kinyarwanda. L'une d'entre elle était traitée avec beaucoup d'égard. C'était Félicien Kabuga. Je l'ai immédiatement reconnu parce que j'avais vu son visage à la une du Kangura (« Se réveiller »), un périodique extrémiste qui avait publié les « dix commandements du Hutu ». C'était effroyable. » Situation surréaliste. Aline se pensait en sûreté en Suisse ; confrontée à celui qu'elle sait avoir joué un rôle majeur dans le génocide, elle suffoque, barricade la porte de sa chambre et n'en dort pas de la nuit.

Quelques jours plus tard, la rescapée quitte le centre pour retrouver des proches. Elle se rend compte à l'extérieur que la présence de Félicien Kabuga n'est pas passée inaperçue. La presse suisse finira même par en faire ses choux gras, les circonstances équivoques de son admission sur le territoire, puis celles, au moins aussi nébuleuses, de son expulsion quelques semaines plus tard, ont viré à l'affaire d'Etat.

Bien avant le génocide, Félicien Kabuga était déjà connu de tous au Rwanda. Né en 1935 dans le secteur de Muniga, il a bâti un empire dans l'import-export. On lui prête des dizaines de millions de dollars de richesse, le plus grand immeuble de la capitale, Kigali, porte son nom. Sans être un politique, il exerce une influence de premier plan sur le pouvoir auquel il est intimement lié : il a marié une fille, puis une autre, aux fils de Juvénal Habyarimana, le président

de la République assassiné dans l'attentat contre son avion, le 6 avril 1994. Sa fortune finance le MNRD (le parti présidentiel), sa dissidence extrémiste (la CDR) et les milices de tueurs, les sinistres Interahamwe, auxquelles il distribue véhicules et uniformes.

Il est aussi le président et le principal pourvoyeur de fonds de la RTL, la Radio mille collines, le puissant instrument de propagande haineuse des extrémistes hutus, dont les présentateurs diffusaient quotidiennement des appels au meurtre. « Il était réputé pour son violent racisme anti-tutsis. L'une de ses filles avait « fauté » avec un Tutsi dont elle a eu un enfant. Cela avait provoqué un véritable scandale familial. Les parents de ce garçon ont été tués au deuxième jour du génocide », relate une personne qui a tenté de le faire arrêter lors de son séjour en Suisse, et n'a jamais perdu le dossier de vue.

Alors que le Front patriotique rwandais (FPR), la rébellion tutsi menée par Paul Kagame, accélère sa marche sur Kigali, Félicien Kabuga décampe au Zaïre. Il n'est pas encore estampillé « génocidaire » par la justice internationale. Le TPIR est créé en novembre 1994, et les premières mises en accusation tombent un an plus tard. Félicien Kabuga, lui, ne sera inculpé qu'en août 1998 de génocide et de crimes contre l'humanité. Ce 6 juin 1994, à l'ambassade Suisse de Kinshasa, il dépose une demande de visa. En trois jours, un délai anormalement rapide, le directeur de l'Office fédéral des étrangers (OFE), Alexandre Hunziker, donne son feu vert : le Rwandais présente des garanties financières suffisantes.

Mais le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a compris à qui il a affaire. Il demande à l'OFE d'empêcher son entrée, mais ce dernier ne réagit pas. Kabuga arrive en Suisse et y dépose même une demande d'asile, le 9 août. Dans la communauté rwandaise, c'est l'ébullition : discrètement, le témoin précité dépose une plainte contre Kabuga. Le DFAE semble avoir penché en faveur de son arrestation ; le Département fédéral de justice et police a préféré se débarrasser de cet hôte encombrant en l'expulsant. Il dira après qu'il manquait de preuves formelles. « Quatre jours plus tard, le 18 août, relate le témoin, il est escorté par la police à Cointrin. C'est ainsi qu'il a échappé à la justice. » Avec sa femme et ses sept enfants, il s'envole pour Kinshasa ; les billets, qu'il a

refusé de payer, ont coûté 21302 francs aux contribuables suisses. On lui a pourtant laissé vider son compte à l'agence UBS de l'aéroport.

A Berne, les remous provoqués par l'affaire déclenchent une enquête administrative. Arnold Koller, alors ministre de la Justice, est sous le feu des critiques. Mais Alexandre Hunziker, aujourd'hui décedé, est le seul à en faire les frais, poussé à une retraite anticipée. Il connaissait Félicien Kabuga sans que l'on sache à quel degré. La presse le cloue au pilori, les pannes successives de son administration ne lui seront jamais pardonnées. S'inscrivent-elles dans le contexte des relations suivies entre la Suisse et le Rwanda ? Longtemps, cet Etat est le plus aidé par la Coopération suisse.

L'Université de Fribourg, proche de l'Eglise catholique, a formé une partie de l'élite rwandaise. Communauté d'intérêts entre deux petits pays montagneux et francophones, ou compromissions avec un régime autoritaire et raciste ? La nature de ces rapports a suscité de lourdes controverses. Une chose est sûre : lorsqu'ils se sont retrouvés aux abois, des partisans du pouvoir hutu renversé se sont instinctivement tournés vers la Suisse, quand d'autres cherchaient refuge en France ou en Belgique.

Le fiasco Kabuga a laissé des traces. Les années suivantes, la justice suisse se montre plus zélée. Alors juge d'instruction militaire, Claude Nicati s'implique dans plusieurs procédures contre des génocidaires, dont l'un est remis au TPIR et un autre, qui avait obtenu l'asile, est condamné à 14 ans de prison, purgés en Suisse.

Très peu de temps après son expulsion, une rescapée tutsie a cru voir « le diable » en croisant Félicien Kabuga au Yaya Centre, un centre commercial de Nairobi. Entre Madagascar, le Cameroun et la France, l'Allemagne ou peut-être même Bruxelles et Londres, où vit une partie de sa famille, les pistes ne finiront jamais plus de se brouiller ; l'homme est donné pour « très malin ». Mais c'est bien au Kenya qu'elles convergent avec le plus d'insistance. On sait qu'il y a été protégé au plus haut niveau. Il y a obtenu un permis de résidence, le TPIR sait qu'il y a ouvert des comptes en banque, acheté des propriétés, et créé des entreprises. En 1997, l'opération Naki, qui vise une quinzaine de génocidaires, est lancée. Il est

localisé dans une maison de Nairobi, voisine de celle du fils du président Daniel Arap Moi. Mais, averti par la police kényane, il est passé entre les mailles du filet.

« Nous finirons par l'attraper. Notre équipe d'enquêteurs est toujours à ses trousses, indique aujourd'hui Hassan Boubacar Jallow, le procureur du TPIR joint à Arusha. De temps en temps, des témoignages nous parviennent de personnes qui disent l'avoir croisé au Kenya. Mais nos recherches s'étendent bien au-delà. » Pour ne pas les « compromettre », il refuse de détailler les pays concernés et les moyens alloués à la traque.

Outre l'absence de coopération avérée de Nairobi, le procureur avance plusieurs explications aux tribulations infructueuses de ses limiers : « Kabuga a pu aussi évoluer dans des zones difficiles d'accès, comme en République démocratique du Congo (RDC). Souvent, dans ces pays, la police est submergée et n'a pas la capacité de suivre ces fuyitifs, dont beaucoup ont changé d'identité. Et Kabuga a bien sûr les moyens de s'acheter la protection d'officiels et de non-officiels. »

Il a aussi les ressources pour réduire au silence ceux qui l'approchent d'un peu trop près. En 2003, un jeune Kényan est assassiné à Nairobi dans des circonstances que la police n'a jamais cherché à éclaircir : il était probablement lié au FBI américain, et semblait sur le point de lui livrer Kabuga. En 2012, le journaliste John-Allan Namu a pisté ce dernier en différents endroits du Kenya pour un documentaire

de la chaîne kényane NTV : « Nous avons reçu plusieurs menaces indirectes. Et l'une de mes sources clés a disparu, avant même la diffusion à la télé. L'a-t-on terrorisée, a-t-elle été tuée ? Je n'ai plus jamais réussi à lui parler. » Sans trop s'avancer, le journaliste estime probable que Félicien Kabuga se cache aujourd'hui dans l'est de la RDC, où il a développé de solides réseaux dès les années 1980.

« En réalité, nul ne sait où il est. Mais je doute qu'il soit mort, sinon l'information aurait fini par filtrer », dit John-Bosco Mutangana, le procureur général et responsable de l'Unité de lutte contre le crime international au Rwanda. « Je regrette qu'un suspect aussi emblématique échappe encore à la justice. Tous les pays doivent collaborer avec le TPIR », insiste-t-il. Comme pour tous les autres fuyards, l'arrestation et l'ouverture du procès de Félicien Kabuga ne cessera jamais d'être une priorité pour Kigali. Les survivants du génocide ne seront jamais rassasiés de justice. Vingt ans après, Aline s'est reconstruit une vie en Suisse. Mais quand il lui arrive de penser que des génocidaires, dont Félicien Kabuga, leur « banquier », courent encore dans la nature, « ça [la] met dans tous [ses] états ».

« Je l'ai immédiatement reconnu parce que j'avais vu son visage à la une du « Kangura », un périodique extrémiste »

« L'une de mes sources clés a disparu. L'a-t-on terrorisée, a-t-elle été tuée ? Je n'ai plus jamais réussi à lui parler »